

La Charte du bien-être équin



Veiller à établir une relation de confiance lors de la manipulation des chevaux et de leur contacts avec l'homme



MESURE 1

Respecter le caractère grégaire des chevaux en favorisant les contacts sociaux positifs entre eux afin de limiter les troubles comportementaux



MESURE 5

Garantir un approvisionnement en eau et en aliments suffisants et adaptés aux besoins physiologiques et comportementaux des chevaux ainsi qu'à l'intensité du travail qui leur est demandé



MESURE 2

France Galop et le Trot ont signé la Charte pour le bien-être équin en mars 2016.

Cette charte traduit les mesures les plus pertinentes en termes de bien-être animal, pour tout type d'équidés.

En 2018, la charte a été complétée par un manuel technique qui fournit aux professionnels des outils pour optimiser leurs bonnes pratiques. Ce guide est conçu pour décliner en pratique les 8 mesures de la Charte nationale pour le bien-être équin.

Définir collectivement les bonnes pratiques d'élevage, de détention et d'utilisation des chevaux dans l'objet de limiter les risques sur leur santé



MESURE 6

Offrir aux chevaux un lieu de vie aménagé de manière à prévenir les risques de blessure et de maladies et leur permettant de s'adapter aux variations climatiques



MESURE 3

Prévenir ou soulager la douleur



MESURE 7

Veiller à structurer et aménager l'environnement de vie des chevaux de manière à leur permettre d'exprimer leur comportements naturels et à leur offrir un confort de repos et de travail



MESURE 4

Assurer, tout au long de la vie des chevaux, les soins nécessaires, leur mort devant advenir dans les conditions décentes lorsqu'il n'existe pas de thérapies efficaces ou économiquement supportables



MESURE 8

L'évaluation de la prise en compte du bien-être équin au Galop

Lors des contrôles à l'entraînement réalisés par les vétérinaires de la Fédération Nationale des Courses Hippiques, un point sur le bien-être des équidés présents dans l'établissement est effectué.

Les vétérinaires s'appuient sur la grille de points clé ci-contre, élaborée par le comité de pilotage de la Charte, pour évaluer la prise en compte du bien-être équin au sein des établissements.

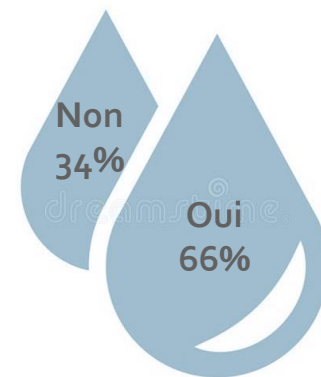
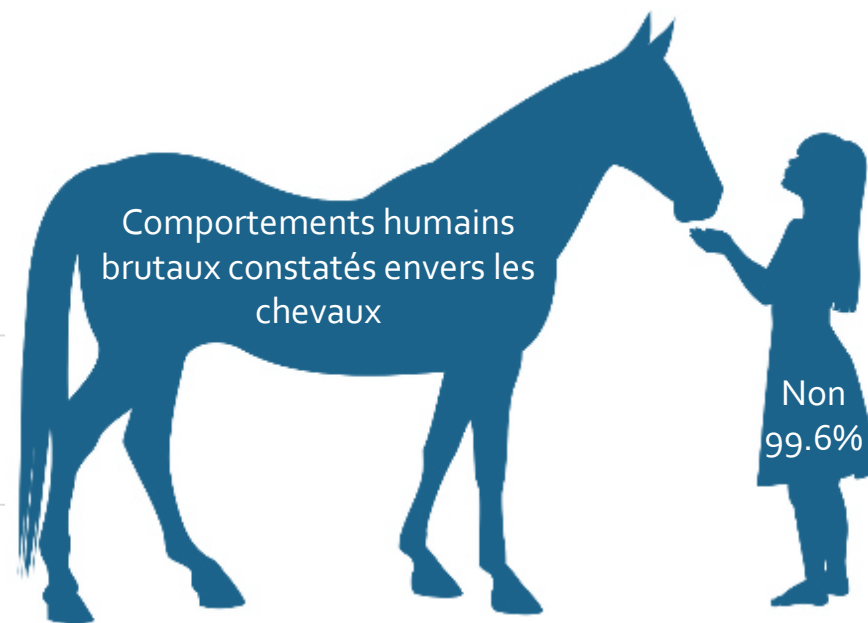
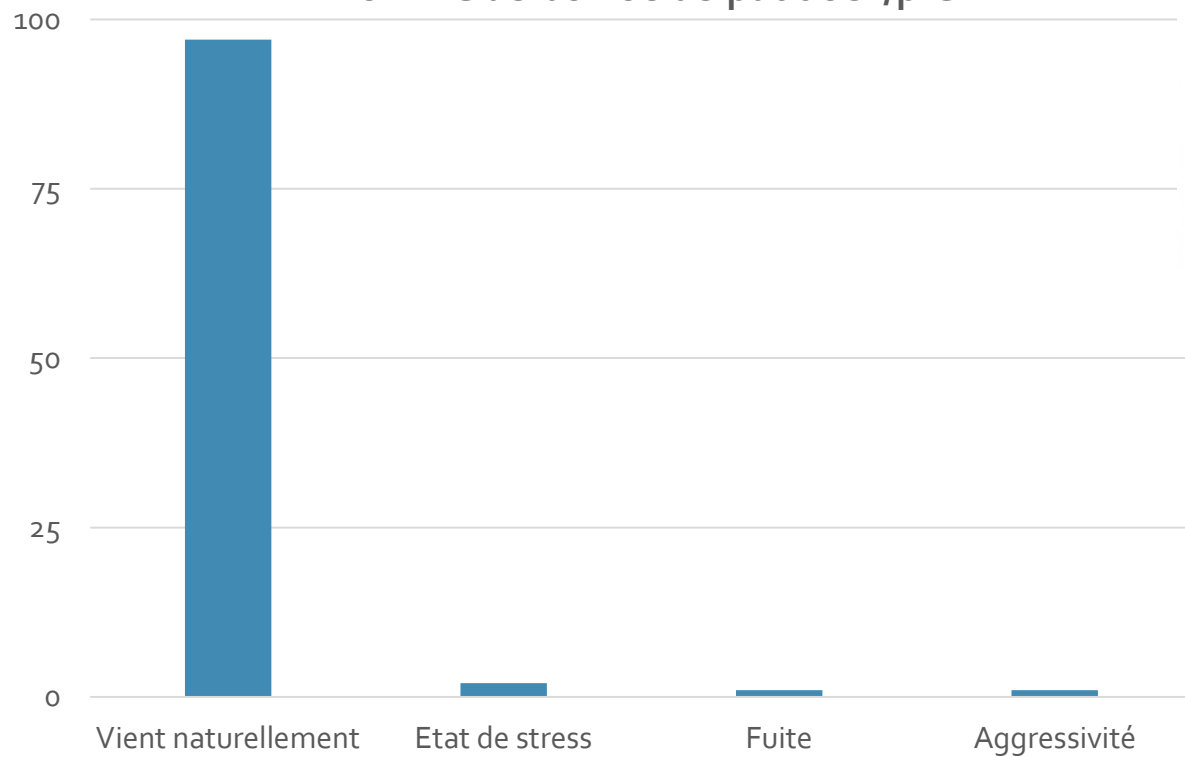
Les résultats de ces contrôles menés au Galop en 2020 ont été compilés et associés aux 8 mesures de la Charte, afin de pouvoir disposer d'une vue globale du respect du bien-être des chevaux dans les établissements accueillant les chevaux de course.



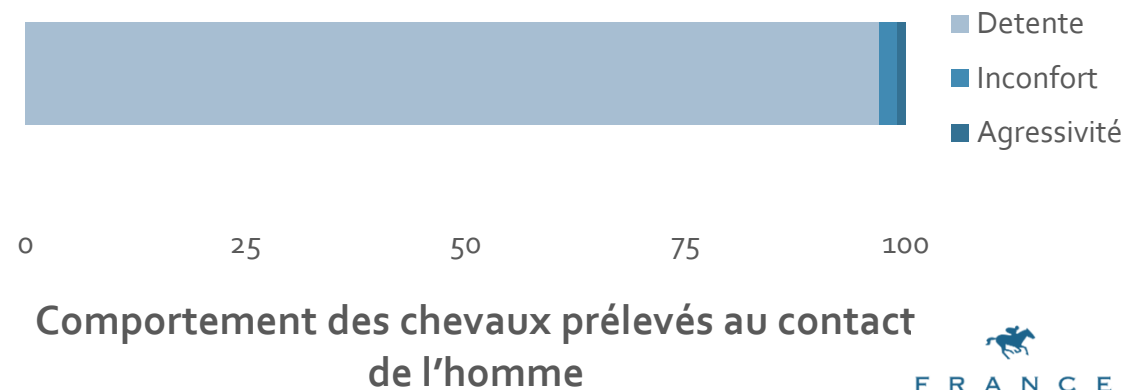


Relation Homme/Cheval

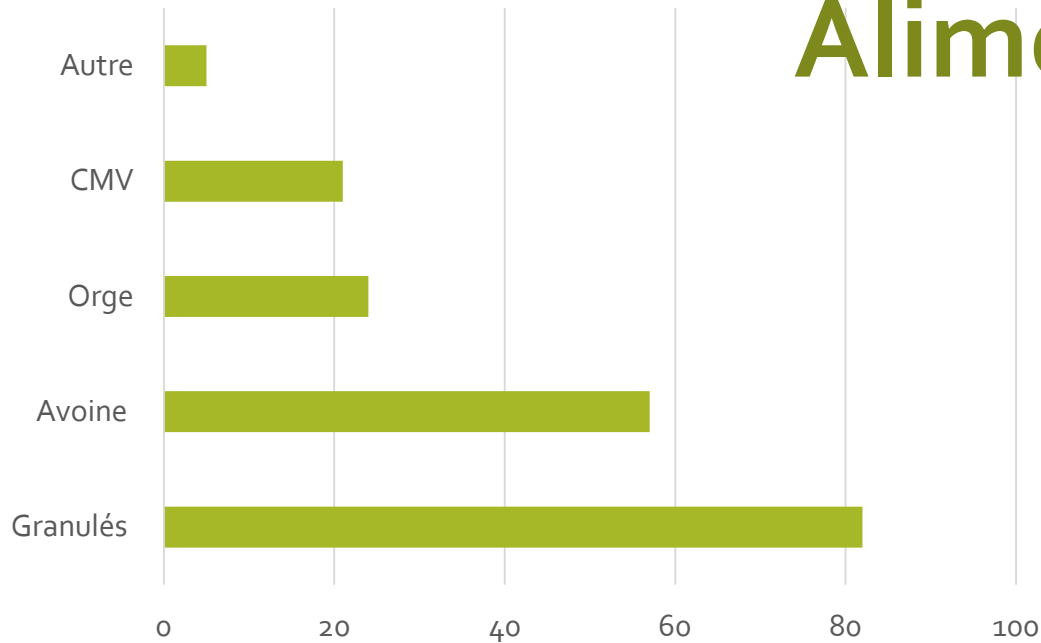
Comportement global des chevaux à l'approche de l'homme au box ou au paddock/pré



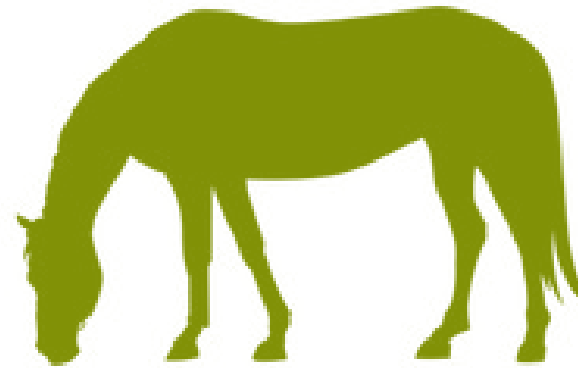
Prélèvements urinaires obtenus aisément



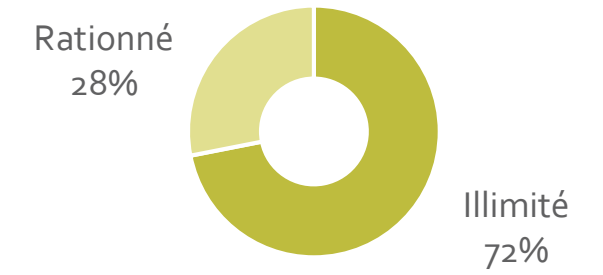
Alimentation et abreuvement



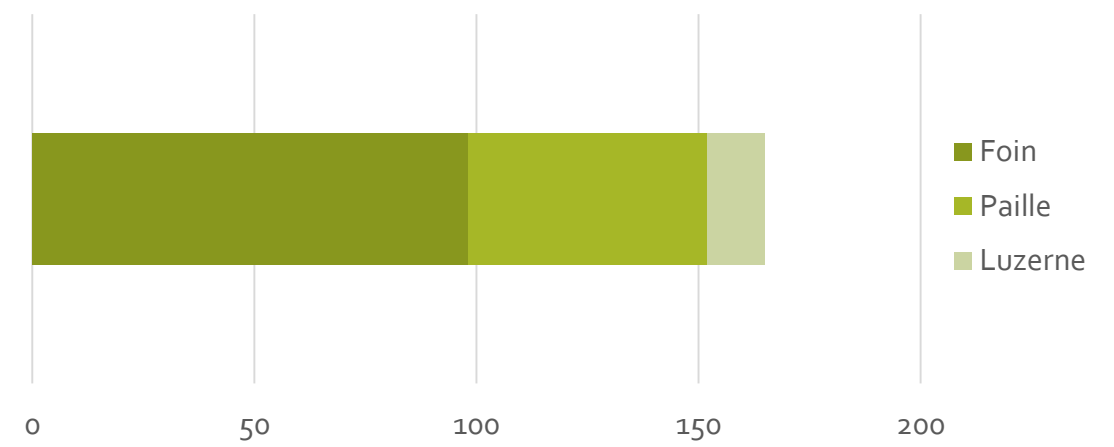
Description de la ration



Accès aux fibres



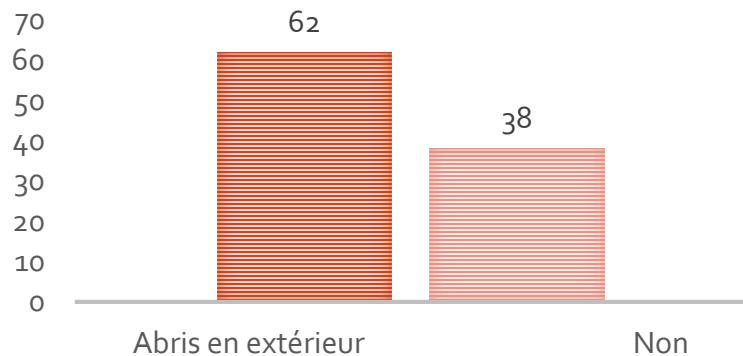
Descriptions des fibres



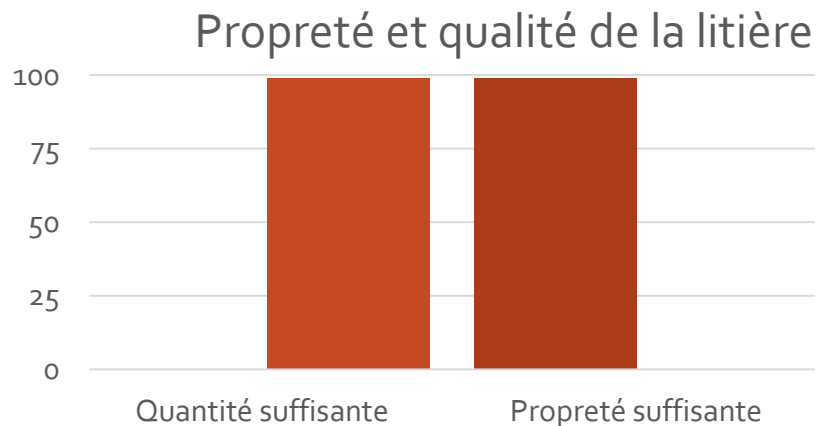
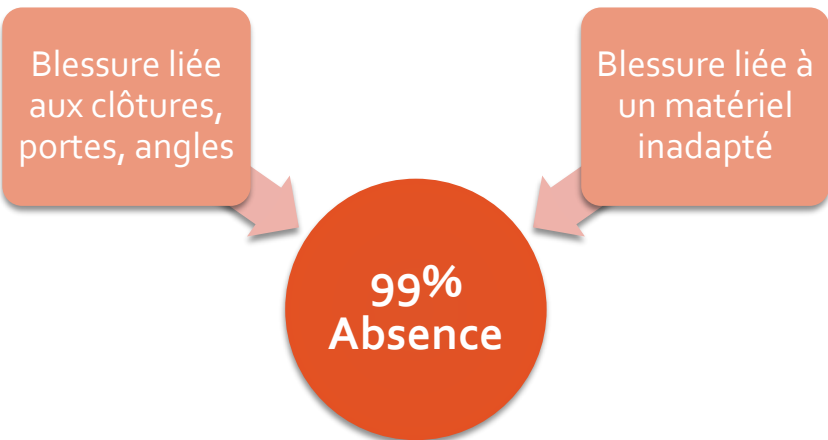
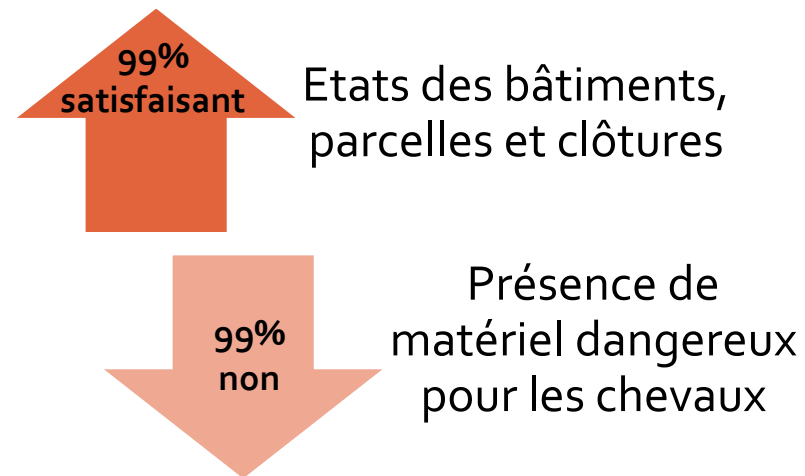
Nombre de repas par jour




Hébergement et sécurité



EXTÉRIEURS: ADAPTATION DE L'HÉBERGEMENT AUX VARIATIONS CLIMATIQUES

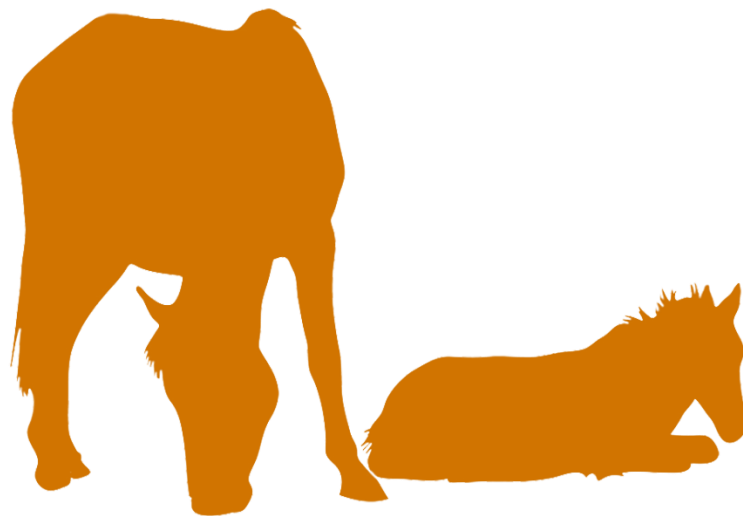




Au box, les chevaux peuvent:

Se lever, se tourner et se coucher sans contrainte

Oui
100%



Adaptation de l'environnement aux besoins naturels

Les chevaux ont la possibilité d'avoir des contacts avec d'autres chevaux:



Non
36%



Oui
64%



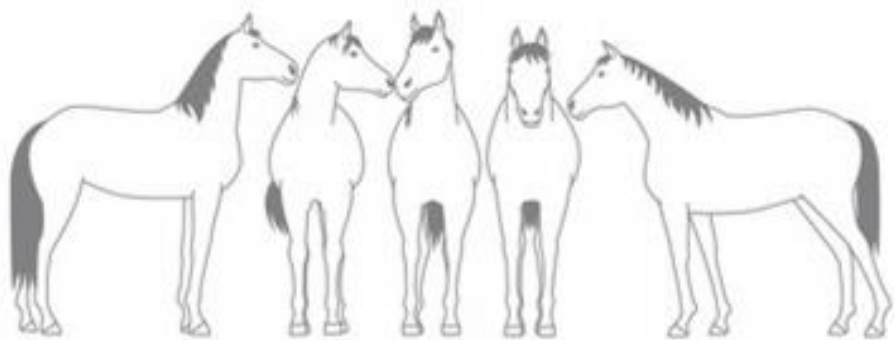
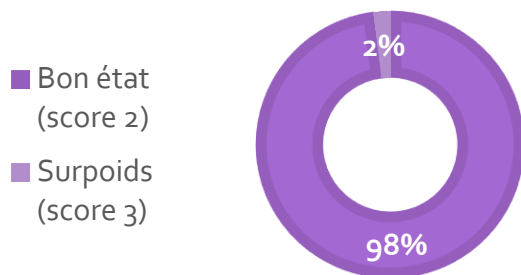
A l'extérieur
23%

A l'intérieur
77%

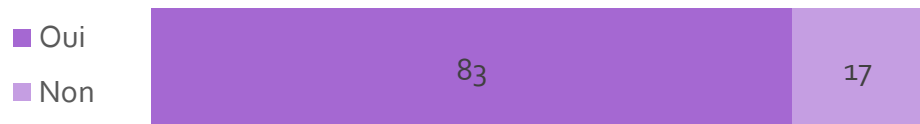
Budget temps box/extérieur



ETAT CORPOREL GLOBAL DE L'EFFECTIF



EN HÉBERGEMENT COLLECTIF, LA COMPOSITION ET LA TAILLE DES GROUPES EST RAISONNÉE



Indicateurs cheval centrés

Ebrouements entendus lors du contrôle

41%



Sur 251 établissements contrôlés, 1 cheval observé démontrant une mimique de douleur



2% de l'effectif observé affecté par des stéréotypies



Etablissements qui présentent au moins 1 cheval couché au box ou au paddock

38%



Toilettage mutuels si chevaux en extérieur

24%



Indicateurs du bien ou du mal être observés lors des visites